

DEPARTEMENT du CALVADOS

Commune de

14100 FAUGUERNON

Conseil Municipal du 6 Mars 2018

Membres du Conseil présents : Mrs Serge TOUGARD, Maire, Claude GUESDON et Jacques BESNIER, Adjoint, Mme Josianne LEVASSEUR, Mrs Alain GUERIN et Christian BACQ, Mme Dominique GAUTIER, Mrs Jean-Paul MALFILATRE et Patrick FLAMAND, Mme Marie-Claude HUBY.

Mr Laurent JESSUS est absent excusé.

Secrétaire : Josianne LEVASSEUR.

COMPTE de GESTION 2017 : le compte de gestion 2017 est reporté au Conseil Municipal d'Avril 2018, en raison de la non réception en Mairie de l'approbation par les Services des Finances.

SUBVENTIONS aux ASSOCIATIONS : Le Maire présente au Conseil les demandes de subventions et il est décidé à l'unanimité d'accorder à :

- ALCOOL INFOS PAYS d'AUGE : 50 €
- ANCIENS COMBATTANTS : 110 €
- ASSOCIATION PATRIMOINE CULTUEL et ART SACRE : 80 €
- FONDATION DU PATRIMOINE : 50 €
- COMITE d'ANIMATION de FAUGUERNON : 600 €
- VELO CLUB LEXOVIEN : 100 €
- Les JOYEUX du 3^{ème} AGE : 200 €
- L'ART S'EN SORT : 120 €
- MAISON FAMILIALE RURALE de BLANGY le CHATEAU : 100 €

TRAVAUX 2018 :

- La Mairie : le Maire présente et commente les devis reçus pour la porte, les fenêtres et les volets. Après discussion, il est décidé à l'unanimité de retenir le devis A4 RENOVATION pour un coût total de 11.824,87 € et celui de DOS SANTOS pour le placo pour un coût de 1.249,98 €. L'aluminium et la couleur (recommandée par les Bâtiments de France) rouge RAL 3005 ont été acceptés. Un dossier sera déposé rapidement pour une subvention du Département.
- Pour les plantations : RAMETTE n'a pas envoyé de devis. En conséquence, le Conseil est d'accord pour accepter celui de PEPIN à SAINT-GATIEN des BOIS, pour un coût de 5.033,94 €, mais avec bâche.

- Les travaux de voirie à réaliser Chemin de Morbecq et Chemin du Pavillon le seront par P. VIQUESNEL, pour un coût de 25.553,25 €. Un dossier sera également déposé pour l'obtention d'une subvention.
- Eclairage public : pour la pose éventuelle de petits luminaires, un rendez-vous est pris avec le S.D.E.C. en Avril.
- Une Aire de conteneurs Route de la Forge pourra être réalisée sur le terrain DESLEUX-LEMONNIER. Le Maire rencontrera le Notaire pour faire le point.
- Parking R.D.263 : Le Conseil Départemental consulté a donné un accord provisoire pour ce parking sur le terrain SPRUYTTE (mais par sur le terrain GURREY). Un panneau de limitation de vitesse à 70 Km/H sera posé sur la R.D. 263.
- A l'église, le système de programmation de sonnerie de la cloche fonctionne bien. Coût : 1.720 €.
- V.C.2 : au STOP, l'E.R.D.F. a repeint la bande au sol.
- Le panneau de passage piétons est à redresser. Claude GUESDON s'en charge.
- V.C.1 Route de la Forge : un important trou s'est formé et sera comblé avec des gros cailloux.
- Sécurité Incendie : il sera fait un état des lieux précis, concernant les bouches incendie, la réserve d'eau et les piscines, à la demande du S.D.I.S. (Service Départemental Incendie et Secours).
- Haies et bermes : l'Agglomération continue à prendre en charge ce travail qui sera désormais réalisé par l'Entreprise COUPEY, en Juillet au plus tard (et non plus en Octobre/Novembre).
- Couvreur : M. MORDANT viendra remplacer les crochets et les ardoises défectueux sur l'Eglise.

COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION : Les statuts ont changé depuis le 1^{er} Janvier 2018. Elle doit désormais gérer les milieux aquatiques et prendre les compétences suivantes : Crématorium – Equipements touristiques – Voies d'intérêt communautaire – Culture – Equipements sportifs (Centres Nautiques de LISIEUX et SAINT-PIERRE en AUGÉ) – Action Sociale (Petite Enfance et Pôles de Santé). Le curage des fossés redevient communal. Ces statuts sont adoptés à l'unanimité.

Comptes de l'Agglomération : elle reçoit 31 Millions d'euros d'impôts, dont 9 sont reversés aux Communes.

ACTION SOCIALE COMMUNALE : Après avis de la Commission Communale d'Action Sociale et après discussion au sein du Conseil, il est décidé à l'unanimité :

- de réduire l'octroi des colis de Noël aux personnes âgées de + de 70 ans,
- de maintenir le repas des Anciens,
- d'accorder aux étudiants et apprentis âgés de – de 25 ans une bourse de 140 €, versée directement à l'intéressé,



- d'accorder à la Maison Familiale Rurale de BLANGY le CHATEAU une bourse de 100 € par élève, bourse versée à la M.F.R.

ADUCTION d'EAU : Le Maire informe le Conseil que les canalisations d'eau sont en mauvais état et qu'une canalisation Route de la Forge avait cédé chez Danielle ROUSSEL. Des travaux devront être effectués.

NEIGE : Un grand merci à Denis BESNIER pour avoir déneigé les routes.

INFORMATIONS et QUESTIONS diverses :

- Réunion de la Commission Communale des Impôts : mardi 13 Mars 2018 à 18 H. 30.
- Réunion du groupe Journal le mardi 3 Avril 2018 à 20 H. au lieu Chouquet.
- Conseil Municipal d'Avril 2018 : vote des taux d'imposition.
- Le Repas des Anciens ne pouvant avoir lieu le 8 Mai 2018, la Commission Communale d'Action Sociale se réunira prochainement pour en fixer la date.
- Le 19 Mai 2018 : Concert de L'ART S'EN SORT à l'église.
- Une date sera fixée pour l'inauguration des travaux d'accessibilité.

La séance a été levée à 22 H. 30.

